

Sujet : [INTERNET] Projet de parc éolien - commune de CHOILLEY-DARDENAY -Enquête publique

De : Romain THIRION <romain.thirion@hotmail.fr>

Date : 25/03/2021 13:43

Pour : "pref-icpe@haute-marne.gouv.fr" <pref-icpe@haute-marne.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Vous trouverez ci-dessous mes observations relatives à l'enquête publique sur le projet de parc éolien sur la commune de Choilley-Dardenay :

L'éolienne est aujourd'hui encore sujet à beaucoup de réticence de la part de la population française, stigmatisant cet ouvrage comme quelque chose de polluant, dégradant, et peu productif.

L'appropriation sociétale de cette technologie est nécessaire pour accompagner son développement, qui offre énormément d'atouts :

- Source d'énergie propre, locale, durable et renouvelable
- Bilan environnemental / carbone positif
- Favorisation de l'économie circulaire, du développement des territoires, et de la création d'emplois locaux
- Développement de la diversification des types de production d'électricité renouvelable en phase en la transition énergétique, sécurité d'approvisionnement et rendement très intéressant
- Prix de revient de la construction en baisse, et démantèlement possible pour une remise en état à l'identique

Les impacts acoustiques, paysagers et sur le maintien de la biodiversité sont de mieux en mieux gérés, en étant de façon systématique contrôlés conformes à la réglementation, comme n'importe quel projet de construction.

Cet ensemble de paramètres doit permettre à la filière éolienne de devenir une des principales sources de production d'énergies renouvelables à court terme, permettant de fiabiliser la transition énergétique du pays.

J'émet donc un avis favorable pour ce projet.

Cordialement,

Romain THIRION